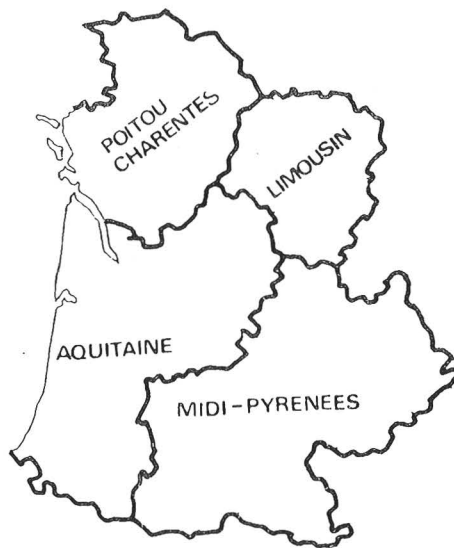


AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII^e COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18-19-20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval
et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
LISTE DES PARTICIPANTS	393

LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i>	11 ↓
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i>	35
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i>	73
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i>	77
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i>	97
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i>	105

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i>	113
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i>	123
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i>	139
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i>	167
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i>	173
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i>	187

L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i>	191
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i>	203
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i>	211
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i>	221
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1^{er} millénaire avant notre ère</i>	227
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i>	233

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i>	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i>	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i>	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i>	273 ^{PI}
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i>	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i>	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i>	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i>	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i>	309 -

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i>	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère</i>	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i>	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i>	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i>	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i>	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i>	389



Jean-Louis CADOUX

LES ARMES DU SANCTUAIRE GAULOIS DE RIBEMONT-SUR-ANCRE (SOMME) ET LEUR CONTEXTE

Découvert par les prospections aériennes dans les années 1960¹, le sanctuaire rural de Ribemont-sur-Ancre fait l'objet de fouilles programmées depuis 1966².

Comparé aux autres sanctuaires ruraux gallo-romains, le sanctuaire de Ribemont présente certaines particularités : il est exceptionnellement vaste (plus de 800 m de long, du temple aux bâtiments qui ferment la troisième cour, au sud des thermes ; plus de 350 m de large entre les bâtiments annexes qui bordent les cours centrales) (fig. 1) ; il est isolé, à l'est du territoire des *Ambiani*, assez loin des frontières avec les cités voisines des *Atrebatés* et des *Viromandui* ; il ne semble avoir donné naissance à aucune agglomération antique ; il a un plan remarquablement symétrique, les trois monuments étant à cheval sur un axe dont nous savons maintenant qu'il reprend l'orientation d'un fossé gaulois ; sa construction a commencé à une

époque très haute, sous le règne de Tibère, au moins pour ce qui concerne le temple, l'un des plus vastes de la Gaule³. L'étude de l'évolution chronologique du sanctuaire mène à la conclusion qu'il a gardé un caractère assez artificiel⁴.

Toutes ces observations nous ont conduits à penser que l'existence du sanctuaire gallo-romain devait s'expliquer par celle d'un important lieu de culte gaulois.

Plusieurs indices incitaient à le rechercher aux abords du temple : dès 1966⁵, la découverte d'ossements humains et de quelques armes, éparpillés dans les niveaux profonds sous le temple, laissent penser que les Romains avaient pu construire sur le site d'une nécropole, datable, d'après les armes, des époques de La Tène II et III. En 1970, on s'apercevait que la moitié est de la façade du temple avait été construite sur un fossé pré-romain remblayé, orthogonal à l'axe

Jean-Louis CADOUX, Université de Picardie, UER des Sciences historiques et géographiques. Campus, rue Salomon-Mahlangu. 80025 AMIENS CEDEX.

1. Voir R. AGACHE, « Archéologie aérienne de la Somme, recherches nouvelles, 1963-1964 », *Bull. de la Soc. de Préhistoire du Nord*, n° 6, 1964, fig. 202 IDEM, *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens, 1978, p. 404-410.

2. Voir J.-L. CADOUX, « Le sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : état des recherches en 1983 », dans « Mélanges offerts à Ernest Will », *Revue du Nord*, tome LXVI, n° 260, 1984, p. 125-145. Cet article constitue la mise au point la plus récente sur l'ensemble du site, gallo-romain et gaulois ; il donne une bibliographie critique.

3. 96 pieds « de Drusus », soit 30,91 m, hors-œuvre, pour le mur de la galerie ; seuls le temple de « Janus » à Autun, et le temple de Lenus Mars à Trèves, dépassent ces dimensions.

4. Le temple, détruit peu de temps après sa construction pour laisser place, à l'époque flavienne, à un « sanctuaire de remplacement » d'aspect rustique, est reconstruit, sans doute sous Marc-Aurèle, avec un riche décor sculpté, mais il est à nouveau abandonné, au III^e siècle, sans même avoir, peut-être, été achevé : voir J.-L. CADOUX, *art. cité*, p. 130-134. Les thermes, construits sous Trajan, sont volontairement détruits dès la première moitié du III^e siècle. *Ibid.*, p. 138-140 ; D. BAYARD et J.-L. CADOUX, « Les thermes du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre (Somme) », *Gallia*, 40, 1982, p. 83-105.

5. Les fouilles étaient alors menées par le Groupe d'Archéologie de la Sorbonne, sous la direction d'A. FERDIÈRE. Le site était interprété comme celui d'une vaste *villa*. C'est progressivement qu'on s'est aperçu qu'il s'agissait d'un sanctuaire, avec l'extension des fouilles, continuées depuis 1968 par le Groupe d'Archéologie des Etudiants d'Amiens, en même temps que se poursuivaient les prospections aériennes.

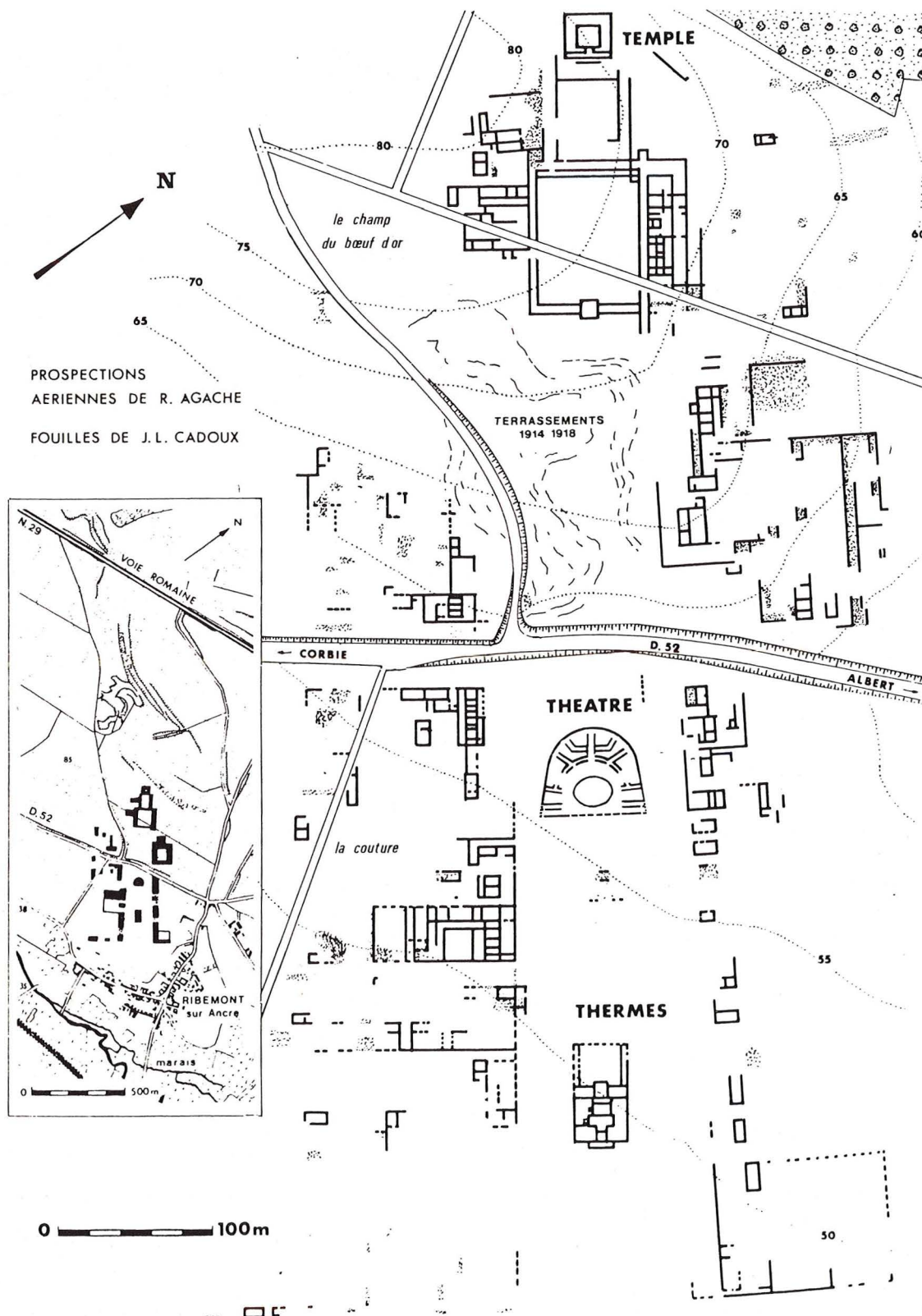


Fig. 1. — Plan général du sanctuaire, d'après R. AGACHE et B. BREART.

général du site, et où l'on trouvait des armes, des ossements humains, quelques céramiques gauloises avec les traces du passage dans un bûcher ⁶.

Il y avait donc quelque chose : nécropole, ou enclos sacré du type des *Viereckschanzen*, ou enclos sacrificiel comparable à celui que J.-L. Brunaux a découvert à Gournay-sur-Aronde, chez les *Bellovaci* ? C'est sur ces données que nous avons commencé, en 1982, l'exploration de l'angle nord-est de la première cour, par une tranchée longue de 20 m, qui recoupait les murs gallo-romains délimitant cette cour : nous voulions vérifier si ces murs étaient bien superposés au fossé pré-romain, et si l'enclos (?) avait un contenu quelconque.

Nous avons eu la chance de tomber dès le début sur la structure qui reste jusqu'ici la plus spectaculaire du sanctuaire : un « ossuaire » composé d'un peu plus de 2 000 ossements d'humains et d'équidés (fig. 2) mélangés avec des armes, le tout posé à même le sol, autour d'un trou de poteau, et recouvert, au centre, d'esquilles d'ossements brûlés ⁷.

L'« ossuaire », pour ce qui est des restes humains, se compose d'ossements triés, avec uniquement des membres inférieurs (plus de 500 fémurs) et supérieurs (296 humérus), des demi-bassins (sans doute plus d'une centaine ⁸, quelques omoplates (5 au total, dont une en connexion avec l'humérus), des phalanges et des osselets de mains, de pieds surtout, avec plusieurs pieds en connexion. Le tri n'a ainsi retenu que les membres, excluant les côtes et les vertèbres, et surtout les crânes. On se demande si les cadavres ne sont pas arrivés à Ribemont déjà décapités, car ni dans l'« ossuaire » ni dans ses abords fouillés en 1983 et 1984, n'a été trouvée une seule dent humaine. Les ossements d'équidés ⁹, qui semblent correspondre à une douzaine de sujets, sont également des os longs de membres, sauf une demi-mâchoire de poulain ou de



Fig. 2. — Vue d'ensemble de l'ossuaire, cliché J.-L. CADOUX.

petit cheval. La composition des esquilles brûlées est la même.

L'« ossuaire » était placé dans un angle du fossé, retrouvé comme prévu sous les murs gallo-romains ; nous ne savons toujours pas s'il délimite un enclos, puisqu'un seul angle est connu ; rien n'empêche de penser qu'il existe en d'autres points, près du fossé, d'autres dépôts construits.

La structure de l'« ossuaire » est claire : il s'agit d'une construction au plan carré, de 1,60 m de côté, orientée parallèlement au fossé, faite de quatre murets d'os longs posés côte à côte en lits successifs, entrecroisés d'un niveau à l'autre ; trois niveaux subsistaient au nord et à l'ouest, un seul, lacunaire, au sud-est. Le tas d'ossements et d'armes, sur le pourtour, sensiblement circulaire, d'un diamètre d'un peu plus de 5 m, n'est autre chose que la partie supérieure éboulée de la construction. Sans qu'on puisse être dès maintenant trop affirmatif, on peut supposer que l'« ossuaire » avait l'aspect d'une sorte de grosse boîte, remplie d'esquilles d'ossements brûlés, avec un plancher et peut-être une couverture de demi-bassins, un poteau haut de peut-être 3 m dressé au centre ¹⁰.

6. J.-L. CADOUX, *art. cité*, p. 141-142. Les premières armes découvertes sur ce qui fut interprété comme un niveau d'aplanissement préalable à la construction du temple étaient en majorité des talons de lances, avec quelques fers de lances, un umbo de bouclier complet et des fragments ; l'umbo complet était du type « scordisque » (La Tène II), dont plusieurs autres exemplaires ont été mis au jour dans l'« ossuaire » et ses abords.

7. Description détaillée de l'« ossuaire » dans J.-L. CADOUX, « L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : premières observations, premières questions », *Gallia*, 42, 1984, p. 51 sqq.

8. Il est impossible de les dénombrer exactement tant que la restauration n'est pas finie, car beaucoup ont été retrouvés fragmentés. La restauration et l'étude des ossements sont en cours ; le travail a été confié à P. LANCELIN, sous la direction scientifique de F. POPLIN.

9. Étudiés par P. MENIEL.

10. Le trou de poteau a une profondeur de 0,95 m et un diamètre de 0,30 m ; il a été retrouvé rempli d'esquilles d'ossements brûlés tombées au moment de l'arrachage du poteau. Il ne faut pas exclure l'hypothèse que les esquilles proviendraient de la crémation d'une partie de l'« ossuaire » au moment de sa destruction ; elles auraient été déversées sur le centre de la structure déjà détruite.

Comment était-il protégé ? Était-il couvert, enterré ? L'examen des abords a montré qu'il n'était pas à l'intérieur d'une construction. Il a pourtant duré au moins 150 ans. La date de la construction, donnée par la typologie des armes, se situe à l'époque de La Tène II (*circa* 200 av. J.-C.), la destruction pouvant se situer pendant ou peu après la Guerre des Gaules, et le remblaiement final dans les une ou deux décennies qui suivent la conquête.

La poursuite des fouilles, sur 20 m jusqu'à maintenant au sud-est de l'« ossuaire », le long du fossé (fig. 3), a permis surtout de découvrir, en 1983, une série de fragments humains découpés, avec cette fois non seulement des membres, mais aussi des vertèbres et des côtes en connexion, et toujours pas de crâne. Le plus remarquable, dans cette demi-douzaine d'ensembles, était celui de ce que nous avons appelé la « Zone 3-1983 ». Il se composait de deux individus, l'un complet (sauf bien entendu le crâne), portant des traces de découpe (peut-être sur place), l'autre déposé avec lui en fragments, et sur le même niveau de sol, des armes, qu'on est tenté d'interpréter comme « leurs » armes (fig. 4) : une épée complète au côté droit de l'un des sujets (mais pas de chaîne), un fer de lance sous son pied, et, parmi le « tas », deux talons de lances, un autre fer de lance, une bouterolle, une lame. S'agit-il des restes d'individus qui auraient été exposés préalablement à la construction de l'« ossuaire » et qui, pour une raison quelconque, n'y auraient pas été incorporés ? Ou s'agit-il d'un rite parallèle ?

Voilà, résumé à grands traits, le contexte dans lequel se situent les armes de Ribemont-sur-Ancre. Nous ne sommes actuellement en mesure de nous arrêter sur aucune des diverses interprétations qu'il suggère. L'étude, en cours, des ossements indique que nous avons une majorité d'hommes, jeunes et de grande taille, mais il y a aussi des adolescents, des individus graciles, et deux « boiteux » (fractures du fémur, dont l'une est particulièrement mal réduite). Des traces de coups, assez nombreuses, surtout aux cuisses, ont été données à un moment proche de la mort des sujets. Le mobilier étant exclusivement constitué d'armes (hormis un bracelet en bronze atypique, fait d'un simple fil soudé, et quelques fibules en fer), l'absence des crânes évoquant un rituel bien connu ¹¹,

11. Tite-Live, XXIII, 24 ; Strabon, IV, 4 ; Diodore, V, 29, etc.

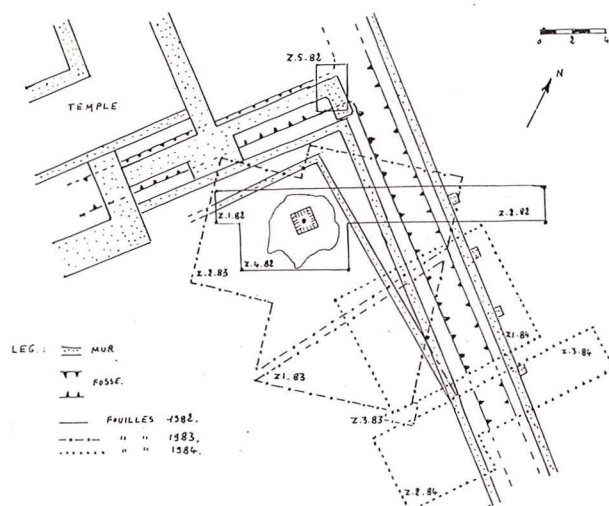


Fig. 3. — Plan de situation de l'ossuaire et de son environnement, (campagnes 1982-1984).

celui de la décollation des vaincus sur le champ de bataille, on est tenté de voir dans l'« ossuaire » une sépulture collective de guerriers. Mais pourquoi ce rituel complexe, avec des « sacrifices » d'armes qui se rapprochent de ceux de Gournay-sur-Aronde, avec de plus la crémation d'une partie des ossements ? S'agit-il de cadavres d'ennemis offerts en sacrifice, ou de cadavres amis ayant bénéficié d'un traitement rituel spécifique en rapport avec leur passage dans l'au-delà ? On aimerait surtout savoir si le rite (découpe, exposition, construction de l'« ossuaire ») s'est déroulé en une seule fois, ou s'il s'est échelonné en plusieurs phases, étalées sur quelques mois, années ou décennies. Aucune technique de laboratoire n'est actuellement assez fine pour permettre d'obtenir une chronologie relative à l'intérieur du groupe d'ossements. L'étude de la répartition des appariements, en cours, n'a pas encore apporté de réponse précise.

Examinons maintenant les premiers enseignements qu'on peut tirer de la répartition des objets en fer, et de leur position dans le gisement. On gardera présent à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'observations provisoires. La restauration-étude des armes est loin d'être terminée. Elle a été confiée à A. Rapin et à son équipe de l'I.R.A.P. de Compiègne, qui en feront la publication. Nous nous en tiendrons aux remarques suggérées, au niveau de la fouille, par les objets dont l'identification est certaine : il s'agit donc d'une approche très partielle, axée non tant sur les armes, que sur leur contexte.

Le dénombrement des armes, avec tout ce qu'il peut avoir d'artificiel, puisque le site ne reste que partiellement fouillé, n'est pourtant pas dénué de signification. Un peu moins de 360 objets identifiés figurent au catalogue. En tête, et de loin, viennent les *talons de lances* : 216 à 220¹². Ce sont en majorité des talons à soie, avec environ 25 % de talons à douille. Viennent ensuite les *fers de lances et de javelots* : 95 à 100¹³. Puis les *umbos de boucliers*, plus difficiles à dénombrer, car il y a beaucoup de fragments dispersés ; on compte 24 umbos complets¹⁴, certains avec leur manipule, et aussi au moins une dizaine de manipules isolés, des rivets, et une dizaine de fragments d'orles. Il n'y a que 5 *épées*¹⁵, complètes, sauf une dont la lame a été brisée à mi-hauteur, 4 *fourreaux* complets et une vingtaine de fragments, 7 *chaînes*. Il faut ajouter des éléments de *char* et de *harnachement* : 1 clavette, 1 frette, 1 mors, et peut-être quelques autres pièces.

Les seuls objets non « militaires » sont une enclume, trouvée en 1984 dans le fossé (mais n'est-elle pas à mettre en rapport avec le sacrifice des armes ?), et un couteur d'araire, trouvé en 1982 dans la partie éboulée de l'« ossuaire ». Pour ce dernier, une utilisation militaire n'est d'ailleurs pas exclue¹⁶.

La répartition est très différente de celle des armes du fossé de Gournay-sur-Aronde, où dominent les umbos (150 à 160), puis les fourreaux (145 à 150) et les épées (80 à 90), et enfin les chaînes (50 à 70), alors que les lances y sont proportionnellement peu nombreuses (50 à 60 fers, 40 à 50 talons)¹⁷. Le plus frappant à Ribemont est la disproportion en faveur des talons de lances. On pense immédiatement à une explication :

12. 45 dans la campagne 1982, sur l'« ossuaire » et une petite partie du fossé ; 80 en 1983, sur les abords de l'« ossuaire » ; 81 en 1984, au Sud de l'« ossuaire » et dans le fossé. Il convient d'en ajouter au moins une quinzaine venant des anciennes fouilles du temple. Ces chiffres tiennent compte à la fois de ce qui a été trouvé en place, et de tout ce qui a été trouvé dans les remblais, y compris gallo-romains.

13. 38 en 1982, 25 en 1983, 23 en 1984, une dizaine dans les anciennes fouilles du temple.

14. 12 en 1982, 10 en 1983, 1 en 1984, 1 dans les anciennes fouilles du temple.

15. 2 dans la partie éboulée de l'« ossuaire », 1 près des ensembles de corps découpés fouillés en 1983, 1 au côté de l'un des sujets de la « Zone 3-1983 » (voir ci-dessus), 1 dans le fossé.

16. L'utilisation de couteurs comme armes est attestée à l'époque moderne. Je dois à la perspicacité de P. DESAINT, étudiant d'Histoire à Amiens, la communication d'une ordonnance du Lieutenant Général de Beauvais, datée de 1733 (B.M. de Beauvais, manuscrits, Bucquet, t. LXXXV, p. 326), qui en fait foi : « ... quantité infinie d'effractions et de vols, souvent même accompagnés de meurtres, ... ont été faits avec des couteurs à charuës ; et comme il est important pour l'intérêt public d'ôter aux malintentionnés la facilité que ces sortes de fèrements leur donne journellement pour commettre différents crimes, ledit Procureur du Roy nous a requis que défenses soient faites à tous Laboureurs et Chartiers de laisser à leurs charuës leurs couteurs, et qu'il leur soit ordonné de les rapporter chez eux chaque fois qu'ils dételleront leurs chevaux à peine de vingt livres d'amende... ». Des couteurs ont été également trouvés à Gournay-sur-Aronde.

17. Voir J.-L. BRUNAUX, P. MENIEL et A. RAPIN, « Un sanctuaire gaulois à Gournay-sur-Aronde (Oise) », *Gallia*, 38, 1980, p. 7.

18. Les cartes de répartition dressées niveau par niveau par notre collaborateur P. COLLAIN montrent un net alignement de talons au bord du fossé, à environ 3 m au sud-ouest de celui-ci. En 1984, toujours au bord du fossé, dans une zone parfaitement scellée sous la fondation du mur augustéen, nous avons trouvé deux talons plantés verticalement à une dizaine de centimètres sous le niveau de sol de La Tène II, à côté des deux individus découpés de la « Zone 3-1983 ». Ils sont certainement en place et non remaniés.

une partie des lances aurait pu être fichée dans le sol, si bien que pratiquement tous les talons nous en seraient parvenus. Quelques observations à la fouille pourraient aller en ce sens¹⁸.

Pour la répartition spatiale des armes, on distinguera cinq ensembles (fig. 5).

1. D'abord, la partie construite préservée de l'« ossuaire ». C'est le seul endroit où l'on soit sûr que les armes n'ont pratiquement pas bougé depuis leur incorporation dans la structure. Elles sont malheureusement bien peu nombreuses : un umbo intact et un imbo plié, contre le sol, sous l'angle nord-ouest de l'édifice, et un manipule juste au bord de l'édifice, à l'extérieur ; un talon de lance (à soie) dans l'angle est.

2. La partie éboulée est au contraire assez riche ; des traces de rouille sur des ossements qui n'ont pas été retrouvés, à la fouille, au contact avec des armes,

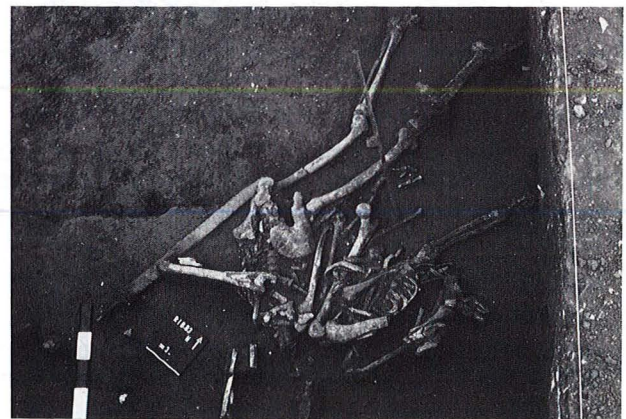
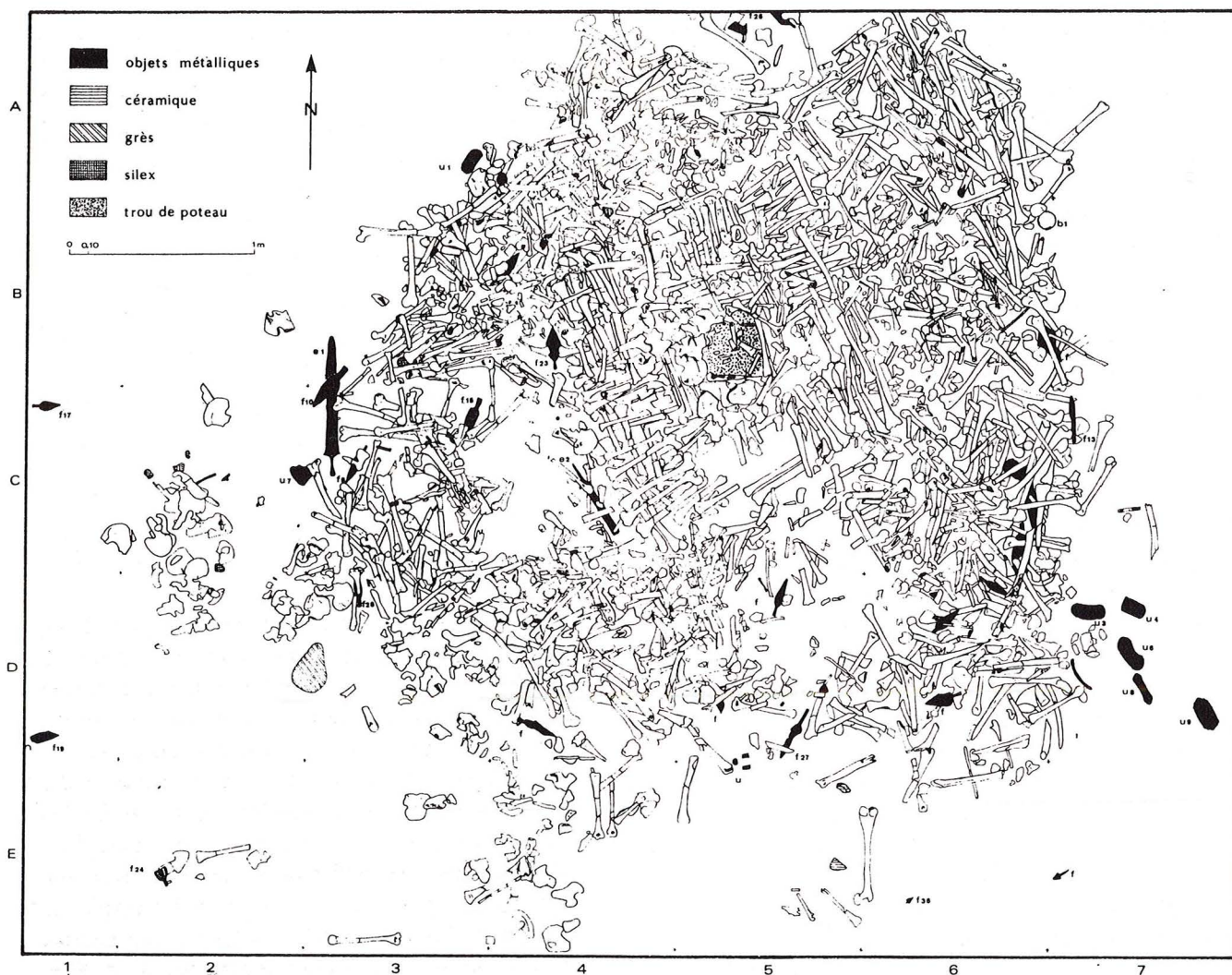


Fig. 4. — L'ensemble de la « Zone 3-1983 », cliché J.-L. C.



permettent de dire que les armes étaient bien incorporées à la construction, sans doute à plusieurs niveaux. Il y a deux épées, l'une, complète, à la périphérie de la zone éboulée (fig. 6), l'autre, brisée, contre le bord de la partie construite ; deux fourreaux complets, dont l'un, contre le sol, près de l'angle est de la partie construite, avait été « sacrifié » par enroulement sur lui-même en trois spires. Les umbos sont surtout dispersés à la périphérie ; on en compte 10 ou 12, selon les limites que l'on retient pour la partie éboulée. Trois fragments d'orles, des rivets, indiquent que des boucliers entiers ont dû être posés contre, ou sur, l'« ossuaire ». Les fers de lances sont les plus nombreux : on en compte 20 à 22, toujours selon les limites retenues, alors qu'il n'y a que 3 à 4 talons, tous à soie.

Fig. 5. — Plan du niveau supérieur de l'« ossuaire », avec localisation des armes, d'après B. FOUCRAY et V. VERGNE.

Fig. 6. — Épée et fers de lances en place dans la bordure ouest de la partie éboulée de l'ossuaire, cliché J.-L. C.

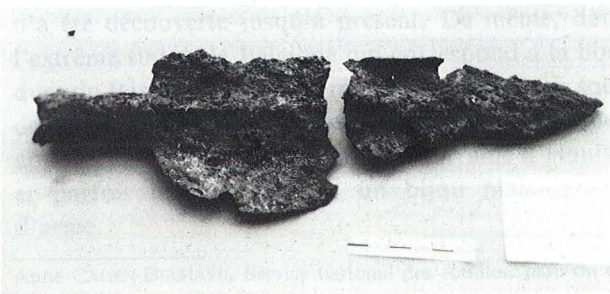


3. Quelques armes sont, à distance de l'« ossuaire », sur un niveau de sol pratiquement invisible à la fouille, et qui a dû être très peu piétiné, puisqu'il n'apparaît par endroits que sous la forme de fugaces traces de délavage du loess. Le meilleur indice de l'existence de ce niveau, sans doute contemporain de l'« ossuaire », est la densité d'objets en position horizontale ou sub-horizontale à la même altitude (± 20 cm) que la base de l'« ossuaire » et les fragments humains découpés. On reconnaît un alignement très net à environ 3 m du bord du fossé, sur environ 1 m de large et 12 m de long, à partir de l'« ossuaire », en allant vers le sud-est, jusqu'à l'ensemble de la « Zone 3-1983 » : outre les armes de la « Zone 3 », énumérées plus haut, on y trouve une épée, 5 umbos de boucliers et des fragments, 5 fers de lances, 9 talons.

Au même niveau, sous la fondation du mur augustinien, nous avons mis au jour, plus près du bord du fossé, un ensemble avec un fer de lance, un orle de bouclier long de près de 40 cm, et surtout un fourreau enroulé sur lui-même, placé exactement au-dessus d'un trou de poteau. A Gournay-sur-Aronde, A. Rapin était arrivé à la conclusion que des fourreaux avaient été sacrifiés par enroulement autour d'un arbre. Nous en avons la confirmation ici, mais autour d'un poteau. Dans le fossé, au-dessous de cet ensemble, un second fourreau enroulé de la même manière a été trouvé : est-il tombé du même ensemble au moment du rebouchage du fossé ?

4. Le fossé, qui n'a pas encore été assez fouillé, contient lui aussi des armes, mais avec une composition qui semble un peu différente de celle des groupes précédents : une épée pliée, un fourreau complet enroulé, dont nous venons de parler, et qui était avec sa chaîne, mais aussi beaucoup de menus fragments

Fig. 7. — Fer de lance avec traces de « sacrifice », avant restauration, fouilles 1982, cliché V.V.



de fourreaux, des fers de lances, des clous, et une majorité de talons de lances ; et, pour mémoire, une petite enclume. A la différence des autres groupes, les armes n'y sont pas exclusivement de La Tène II : A. Rapin a identifié au moins un fragment de fourreau de l'époque de la Guerre des Gaules. La couche contenant ces objets, plus sombre que le remblai de loess presque stérile qui la recouvre, est à 1,80 m environ sous la surface du sol actuel, un peu plus d'1 m sous le sol de La Tène II ; on y trouve aussi beaucoup de restes d'animaux consommés, surtout des suidés, des cendres, un peu de céramique — dont des fragments d'amphore —, et quelques monnaies gauloises en bronze. Cette couche paraît datable des 20 ou 30 années ayant suivi la conquête. La partie la plus profonde du fossé, celle qui doit être contemporaine de l'« ossuaire », n'a pour l'instant donné aucun mobilier.

5. Les armes les plus nombreuses sont en position remaniée dans l'épais remblai de loess (jusqu'à 60 cm) qui recouvre l'« ossuaire », ses abords, et le fossé au-dessus de la couche sombre. On se demande d'où peut venir un tel cubage de terre, qui envoie tout le site gaulois, et sur lequel sont directement posés les sols gallo-romains. Les armes, avec prédominance des talons de lances, y sont dispersées d'une manière qui semble aléatoire. Le reste du mobilier (quelques ossements humains, des restes de cochons consommés, quelques monnaies gauloises en bronze) rappelle, en beaucoup moins dense, celui de la couche sombre dans le fossé. Il y a aussi des épandages de cendres, horizontaux, à plusieurs niveaux. Enfin on trouve des armes, toujours en majorité des talons de lances, jusque dans les couches gallo-romaines du IV^e siècle.

C'est à peu près tout ce qu'on peut dire tant que la restauration-étude des armes n'est pas finie. La chronologie du gisement sera peut-être nuancée. Des traces de sacrifice ont été immédiatement reconnues (fig. 7), mais beaucoup vont encore apparaître, et les comparaisons avec les rites de Gournay-sur-Aronde seront d'un grand intérêt. Il n'est pas impossible que certains coups relevés sur des fémurs humains aient été portés avec des lames ébréchées : avatar dans un combat, ou rite ? Le mélange d'armes et d'ossements dans un même ensemble ne manquera pas de soulever d'autres questions de ce genre. La parole est maintenant à A. Rapin et à son équipe.